

AFFAIRE N° 44 - Ratification du marché de gré à gré passé avec la COMPAGNIE FRANCAISE D'ENTREPRISES pour les travaux de construction de 7 classes "MERCURE" sur le terrain GAZIVILLY sis rue de la République à St-Denis.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir ratifier le marché de gré à gré d'un montant de 8.037.750. Fr C.F.A. passé avec la C.F.E. pour les travaux de construction de 7 classes " MERCURE " sur le terrain GAZIVILLY sis rue de la République à Saint-Denis.

La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités du chapitre 23.010 "Constructions Scolaires " du budget communal 1964.

Je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé*  
*St Denis le 20 Juin 1964*  
*Le Maire et son délégué*  
*Le Secrétaire Général*  
*Signé J. Chancelard*